



GEMENG
VIICHTEN

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Vichten se propose de recruter à durée indéterminée :

Un aide-éducateur (m/f)

sous le statut du salarié communal (poste de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social) à durée indéterminée à raison de 10 à 20 heures par semaine pour les besoins de la Maison Relais.

Qualifications requises :

CATP/DAP dans la branche correspondant à l'emploi ou un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministre ayant l'Éducation Nationale et la Formation Professionnelle dans ses attributions.

Brevet « animateur ».

Une expérience confirmée dans le domaine de l'encadrement des enfants est souhaitée.

La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est requise.

Pièces à joindre à la candidature :

- lettre de motivation avec notice biographique détaillée
- extrait récent de l'acte de naissance
- copie de la carte d'identité ou du passeport
- extrait récent (<2 mois) du casier judiciaire
- Bulletin spécial protection des mineurs
- copies des certificats et diplômes d'études

Le dossier de candidature est à adresser au Collège des Bourgmestre et Échevins, 1, rue de l'Église L-9188 Vichten, pour **lundi, le 31 juillet 2023 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Vichten, le 5 juillet 2023

Le Collège des Bourgmestre et Échevins
Luc Recken, bourgmestre,
Paul Maréchal, Jean Colombera, échevins